

**Objet :** Mise en garde recrudescence des vols et cambriolages au préjudice des Lotois.

## Les faits :

Le département du Lot connaît, depuis quelques semaines, sur la zone de compétence de la gendarmerie, une recrudescence des vols et cambriolages au préjudice des particuliers, des collectivités territoriales (ateliers municipaux notamment) ou encore des professions agricoles.

La gendarmerie du Lot a recensé près d'une centaine de faits de vols dans la vallée du Lot (de Luzech à Soturac) et dans le sud de la Bouriane. L'inventaire des biens dérobés met en évidence une forte propension aux vols de batteries sur des engins agricoles et autres véhicules lourds, sur du carburant (Fuel, GNR et gasoil) mais également des bijoux dans les habitations.

## Conduite à tenir :

- **Signalez** sans délai à la gendarmerie tout comportement ou attitude suspecte à proximité de vos habitations laissant à supposer du repérage en composant le **17**.
- **Communiquez** tout signalement (Marque, type, modèle, couleur, immatriculation [même partielle], du véhicule utilisé, nombre d'individus, description vestimentaire, direction de fuite...) permettant leur contrôle par les forces de l'ordre.
- **Renforcez** la sécurité – sûreté de vos locaux (entrepôts, locaux techniques, remises...) en vous équipant d'alarmes anti-intrusion et de vidéosurveillance ou encore de caméras chasse et d'éclairage à détection automatique en périmétrie de vos installations [parking, cours ..].
- **Vérifiez** périodiquement vos équipements de protection électronique et **faites** procéder à leur remise en état de bon fonctionnement sans délai.
- **Equipez** les véhicules utilitaires de dispositifs antivols (type coupe-circuit) et **Sécurisez** les réservoirs à carburant des véhicules utilitaires et autres engins agricoles ainsi que les cuves à carburant (très souvent remisées dans des lieux isolés, hors zone de surveillance naturelle) de dispositifs d'alerte non intrusifs de vol de carburant.
- **Stockez** les produits phytosanitaires dans un local aveugle (pièce en dur) et ventilé, à la sûreté renforcée (sans fenêtre avec vue sur les extérieurs) et sous alarme. **Rangez** le matériel électroportatif dans des armoires sécurisées, sous alarme ou enchaîné solidement (cadenas anti-vandalisme).

**Professionnels !** → **Souscrivez à l'offre gratuite « ALERTE SMS – COMMERÇANT VIGILANT » proposée par la Cci Lot en partenariat avec les chambres consulaires et les forces de l'ordre (Gendarmerie & Police Nationale) - Pour plus d'informations :** <http://www.lot.cci.fr/developper-alerte-commerces.php> ou **Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot "ALERTE COMMERCES" 107 Quai Cavaignac - CS 10079 46002 Cahors cédex 9** Tél : 05 65 20 35 01 Mail : [appui@lot.cci.fr](mailto:appui@lot.cci.fr)

## 📢 En cas de victimisation

- **Signalez** rapidement les faits à la Gendarmerie en composant le « **17** » et **déposez plainte** en vous rendant dans le service le plus proche de votre domicile ou celui du siège de votre établissement ou encore sur le site institutionnel accessible depuis le lien suivant : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- Veillez à **préserver** toute trace ou indice, en opérant le moins possible sur la zone de commission du vol. Ces éléments de preuves seront utiles à l'enquête.

**NE PAS DÉPOSER PLAINTÉ PERMET AUX AUTEURS DE POURSUIVRE LEURS ACTIVITÉS DÉLICTEUELLES EN TOUTE IMPUNITÉ**

#REPONDREPRESENT

**Pour plus d'Informations / conseils, consultez les sites :**

- **MaSécurité** : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/fiches-pratiques/>
- **Référent Sûreté** : <https://www.referentsurete.fr>
- **Pour les élus** : Installez l'application **GEND'élus** (PlayStore pour Android et AppleStore pour Iphone)



**POLICE DE  
SÉCURITÉ  
DU QUOTIDIEN**  
Protéger, garantir  
et servir.

